



**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE OU D'ARRACHAGE D'ARBRES OU D'ARBUSTES SUR
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LEGE-CAP FERRET**

Cette autorisation est exigible en application de l'arrêté municipal n°501/2020 portant réglementation de l'abattage d'arbres.

La présente demande et les pièces annexes doivent être :

- Soit adressées par courriel à l'adresse suivante : mairie.capferret@legecapferret.fr
- Soit adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie annexe du CAP FERRET
Rue de la Mairie
33970 CAP FERRET
Tél : 05.56.60.62.57
- Soit déposées à l'accueil de la Mairie de LEGE-CAP FERRET ou à l'accueil de l'une des mairies annexes.

1. DEMANDEUR

Madame Monsieur

Nom : **Prénoms :**

Coordonnées du demandeur

Adresse :

Numéro, voie, lieu-dit :

Commune :

Code postal :

Téléphone fixe : **Téléphone mobile :**

Courriel :

2. TERRAIN

Adresse du terrain :

Numéro, voie :

Village :

Commune :

Code postal :

Résidence principale Résidence secondaire

Références cadastrales (section et numéro) :

1. VOLET PAYSAGER

Motifs de la demande d'abattage :

.....



.....
.....
.....

Essence et nombre d'arbre(s) concerné(s) par la demande d'abattage

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A ABATTRE
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne Liège, Chêne Vert, Chêne Pédonculé)	
Arbousier	

2. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à replanter, dans un délai de 6 mois, le même nombre et les mêmes espèces d'arbres ayant reçu un accord d'abattage.

Le jour de l'abattage, le courrier municipal d'autorisation sera affiché sur le terrain du propriétaire et sera visible depuis le domaine public.

Essence et nombre d'arbre(s) dont la plantation doit être réalisée

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A PLANTER
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne Liège, Chêne Vert, Chêne Pédonculé)	
Arbousier	

A :, Le

Signature :

3. PIECES A JOINDRE

- Un croquis permettant de localiser sur le terrain :
 - le ou les arbre(s)/arbuste(s) qu'il est projeté d'abattre ou d'arracher
 - le ou les arbre(s)/arbuste(s) qu'il est prévu de replanter
- Une ou des photographies, si nécessaire